



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue d'Alsace

Secrétariat
3, rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ cd68judo@wanadoo.fr
☎ 03 89 43 74 23
<http://www.cd68judo.fr>

CIRCUIT DE SELECTION BENJAMIN(E)S / MINIMES Saison 2017

Rappel des modalités de sélection Benjamin(e)s / Minimes pour la coupe d'Alsace en fonction des quotas attribués :

- Les quatre premiers de la coupe départementale (Challenge Crédit Mutuel) sont directement qualifiés pour la coupe d'Alsace.

- Les benjamin(e)s et minimes qui n'ont pas réussi à se qualifier lors de la phase départementale pourront être sélectionnés à partir de leur participation à des Grands Prix. Les Grands Prix sont des tournois « labellisés » (suivant un cahier des charges) par les comités départementaux ouverts à tous les clubs du Grand-Est. Les judokas participant aux Grands Prix accumulent un certain nombre de points. Un classement sera effectué en fonction des résultats à ces Grands Prix.

Barème utilisé pour établir le classement :

Résultats	1 ^{er} = 20 points
	2 ^{ème} = 15 points
	3 ^{ème} = 10 points
	4 ^{ème} et 5 ^{ème} = 5 points
	7 ^{ème} = 3 points
	9 ^{ème} = 1 point

Les benjamin(e)s et minimes qui changeront de catégorie de poids en cours de saison, conserveront leurs points acquis lors des Grands Prix disputés. Conformément aux textes officiels, la descente de catégorie de poids n'est pas autorisée. Les points de ce Grand Prix ne seront alors pas comptabilisés.

La motivation et l'engagement des benjamins et minimes lors des stages départementaux et sur les compétitions seront pris en compte.

Pour tout cas exceptionnel, la Commission de sélection statuera.





COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue d'Alsace

Secrétariat
3, rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ cd68judo@wanadoo.fr
☎ 03 89 43 74 23
<http://www.cd68judo.fr>

Modalités de sélection Minimes pour la Coupe de France par équipes de département :

Pour la Coupe de France Minimes M/F par équipes de département sont pris en compte la Coupe départementale, le Grand Prix de Richwiller et le Grand Prix d'Altkirch.

Un coefficient est mis en place concernant les points acquis lors des compétitions :

Grand Prix = Coefficient 0,5

Coupe Départementale (Challenge Crédit Mutuel) = Coefficient 1

Barème utilisé pour établir le classement :

Résultats	1 ^{er} = 20 points
	2 ^{ème} = 15 points
	3 ^{ème} = 10 points
	4 ^{ème} et 5 ^{ème} = 5 points
	7 ^{ème} = 3 points
	9 ^{ème} = 1 point

Les Minimes qui changeront de catégorie de poids en cours de saison, conserveront leurs points acquis lors des compétitions disputées. A égalité de points, la priorité sera donnée au judoka qui a fait le plus de tour dans sa catégorie de poids.

La motivation et l'engagement des minimes lors des stages départementaux et sur les compétitions seront pris en compte.

Pour tout cas exceptionnel, la Commission de sélection statuera.

Magali Willmann
CTD du Haut-Rhin

